

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

ART: 55.

Accordé à la reserve
de ce qui regarde les
Acadiens.

Quant aux Officiers de Milices aux Mili-
ciens, et aux Accadiens qui sont priso-
niers à la Nouvelle Angleterre, Ils Seront
renvoyés Sur leurs Terres.

Fait au Camp devant
Montreal ce 8^e Septem-
bre 1760

fait a Montreal le 8 Sep^e 1760

VAUDREÜIL.

JEFF : AMHERTS.

Au verso—Copie

Articles de la Capitulation—
Accordée au marquis de Vaudreüil.
8 Sept. 1760.